



Le SIRCEE en Occitanie



Pourquoi la Région Occitanie propose-elle aux acteurs relais, collectivités et opérateurs publics un Service d'Ingénierie Régional CEE ?

Une étude menée en 2019 par la Région a abouti à plusieurs constats sur les CEE :

- ✓ Le potentiel de financement est important, mais trop faiblement mobilisé par les collectivités ; le mécanisme des CEE est méconnu et perçu comme complexe.
- ✓ Un accompagnement de proximité est nécessaire pour la plupart des collectivités : la mise en place d'un outil numérique seul ou le recours à un prestataire privé ne sont pas suffisants.
- ✓ L'offre d'accompagnement de proximité, principalement assurée par les syndicats d'énergie, est inégalement répartie sur le territoire régional.



Quels sont les objectifs du SIRCEE ?

Faciliter la valorisation des CEE pour favoriser les projets d'efficacité énergétique :

- ✓ **Simplifier** les procédures administratives de valorisation des CEE par la mise à disposition de moyens et d'outils mutualisés.
- ✓ **Mettre en place une animation régionale** des acteurs du « service public du CEE ».
- ✓ **Sécuriser un tarif incitatif** et garanti pour la valorisation des CEE des collectivités.
- ✓ **Favoriser le regroupement** des dépôts de CEE par les collectivités.
- ✓ **Accompagner** les services de la Région pour la valorisation de leur CEE.
- ✓ **Valoriser les initiatives locales** menées sur notre territoire (newsletter, retours d'expérience,...).
- ✓ **Pallier l'absence** d'acteurs relais de proximité pour certaines collectivités.

Quels sont les moyens d'action du SIRCEE ?



SIRCEE

La Région souhaite mettre en place un dispositif pour faciliter la valorisation des CEE sur l'ensemble du territoire.

Elle missionne l'AREC pour porter ce Service d'Ingénierie Régional CEE ou « SIRCEE »

SIRCEE met en place des outils à l'échelle régionale

SIRCEE déploie des ressources pour :

CENTRE DE RESSOURCES

- Doc. de présentation
- Doc. méthodologiques
- Ressources techniques
- Vie du réseau (Support, CR, etc..)

CDNERGY PLATEFORME WEB DE GESTION DES CEE

- Aide à la constitution des dossiers
- Accompagnement étape par étape
- Outil de suivi



SÉCURISATION D'UN PRIX DU CEE AVEC UN OBLIGÉ

- Visibilité à court/moyen terme
- Prix du CEE fixé avant travaux si nécessaire

REGROUPEMENT

- Possibilité de dépôt en regroupement (éligible sans compte, dépôt tournant)

ANIMATION D'UN RÉSEAU D'ACTEURS DE PROXIMITÉ DES CEE :

- Partage de bonnes pratiques
- Communication (REX)
- Montée en compétence
- Mutualisation



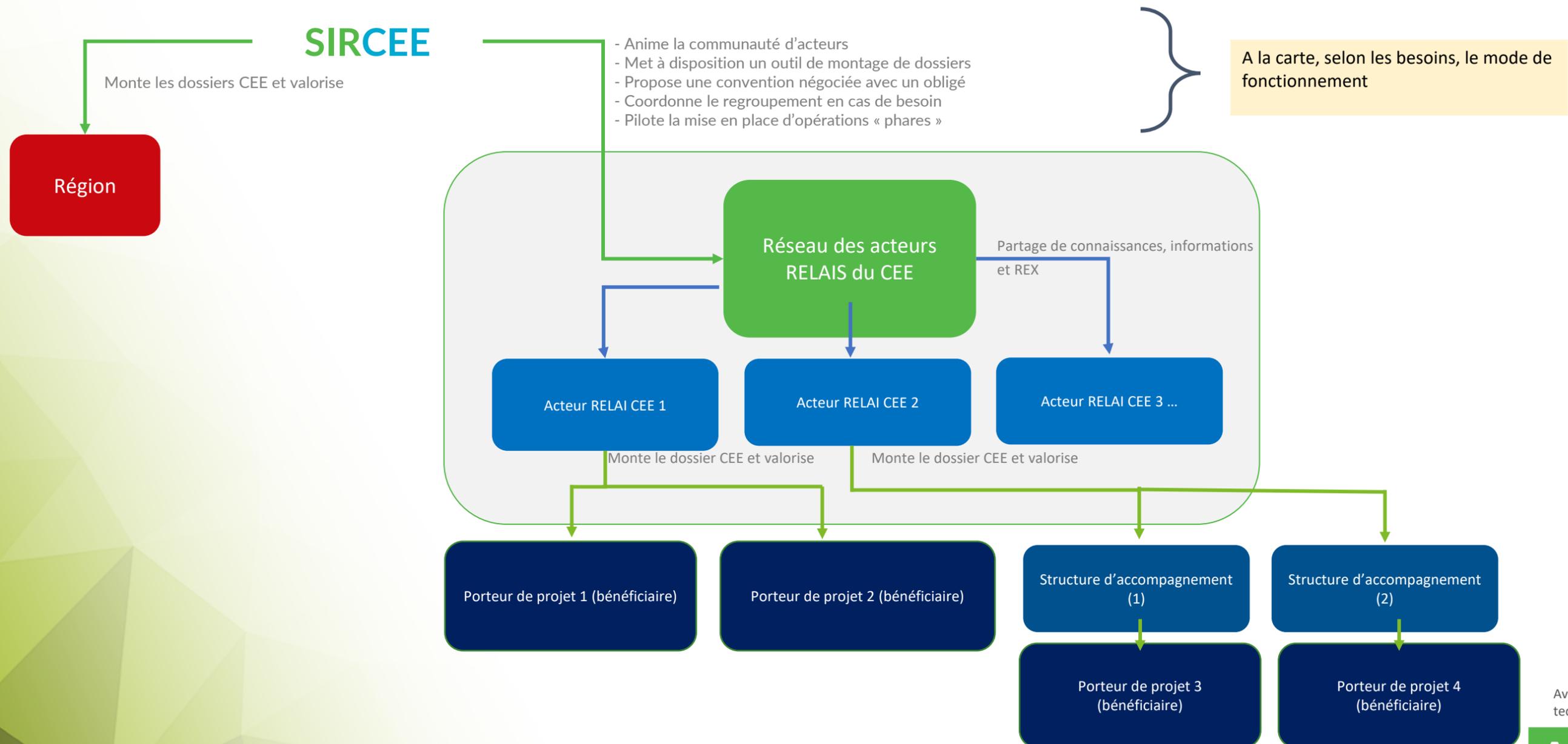
ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES INTERNES DE LA RÉGION :

Valorisation des CEE issus des travaux menés par la Région

Avec l'appui technique de :

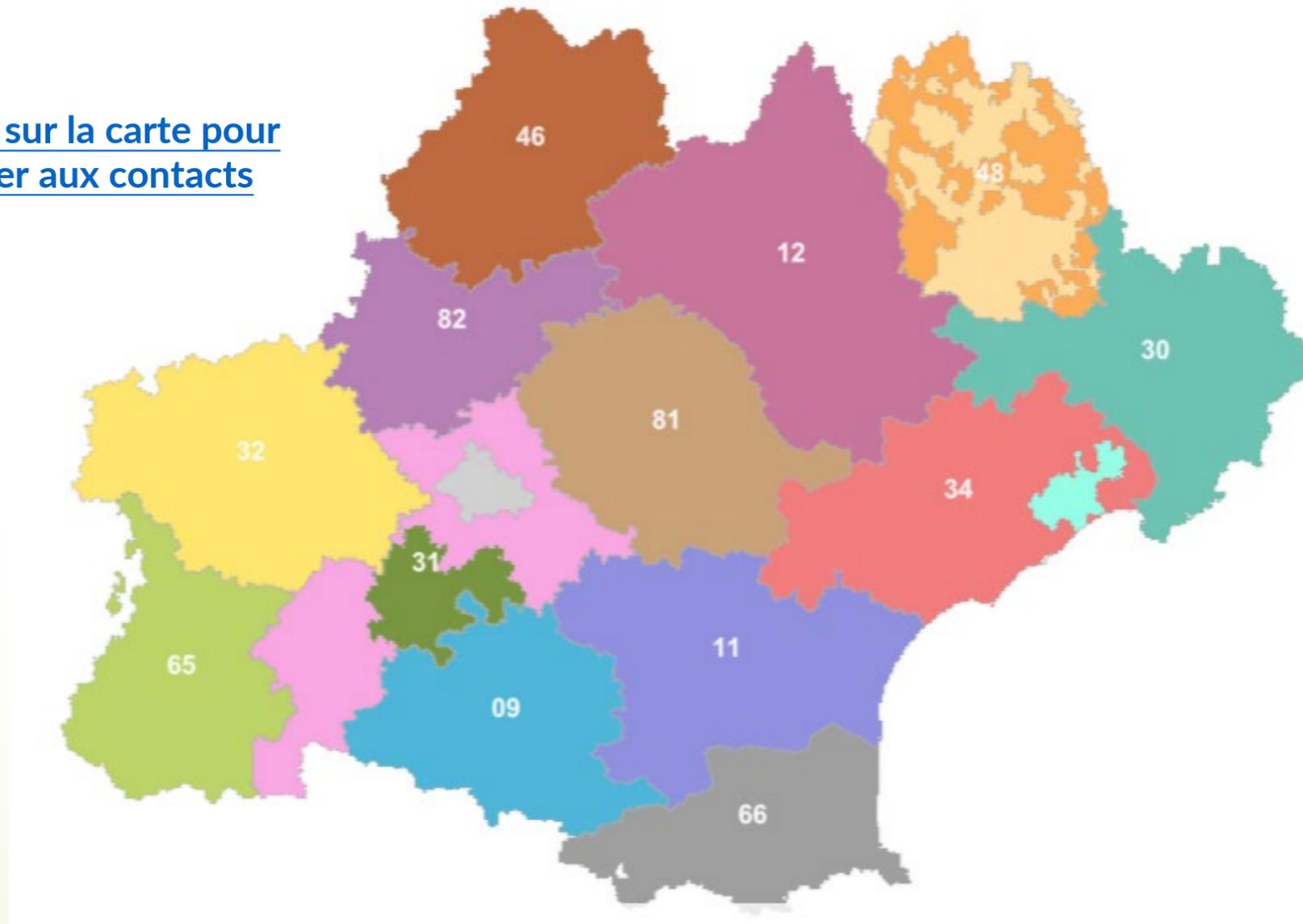
Comment s'articule le SIRCEE avec les acteurs d'Occitanie ?

Un porteur de projet doit prendre contact avec l'acteur relais CEE identifié sur son territoire pour se faire accompagner et valoriser des CEE. Le SIRCEE n'intervient directement qu'auprès des services internes de la Région.



Qui sont les acteurs relais de la valorisation des CEE en Occitanie ?

[Cliquez sur la carte pour accéder aux contacts](#)



Comment contacter le SIRCEE ?

Mail : [sircee \(at\) arec-occitanie.fr](mailto:sircee@arec-occitanie.fr)

Téléphone : 05 34 31 97 13 ou 05 34 31 97 75

Avec l'appui
technique de :